



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Limousin

# Chantier bénévole

Tourbière du Tronchet

Viam (19)

Vendredi 25 juillet 2014

RV 9h30 au parking de l'église de Viam (19)

Objectif :

Matin : Découverte des richesses naturelles de la tourbière du Tronchet et de la gestion menée

Après-midi : Enlèvement d'anciennes clôtures préalable à la création de nouveaux parcs de pâturage.

Pose d'exclos pour protéger les nids de Damier de la Succise.

## DOSSIER DE PRESSE

Contact :

Fabienne Nauwynck

[fnauwynck@conservatoirelimousin.com](mailto:fnauwynck@conservatoirelimousin.com) - 05 55 03 09 03



## Chantier bénévole : Tourbière du Tronchet

Vendredi 25 juillet 2014  
Viam (19)

**RV : 9h30 parking de l'église de Viam (19)**

Le matin, partez à la découverte des richesses naturelles de la tourbière du Tronchet où vous seront également présentées les opérations de gestion menées sur le site. Après un moment de convivialité autour d'un pique-nique, vous pourrez participer à un chantier bénévole pour enlever une ancienne clôture barbelé et poser de petits exclos.

Prévoir un pique-nique, bottes ou chaussures de randonnée étanches, gants, pinces coupantes, gros sécateurs et coupe branches. Inscription souhaitée.

Informations : CEN Limousin, Fabienne Nauwynck - 05 55 03 09 03

**Sortie animée par le :**



# La tourbière du Tronchet

## Présentation du site

Localisée sur la commune de Viam (19) au cœur du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, les zones humides du Tronchet se logent dans une cuvette de 450 mètres de large par 600 mètres de long entre deux hameaux ; le Haut Tronchet et le Bas Tronchet. C'est ici que plusieurs cours d'eau se rejoignent pour former le ruisseau du Tronchet qui alimente l'étang de Goursolles dont une partie du site est géré par le Conservatoire. Il se nomme Ruisseau de la Ribière (ou Ruisseau de Plainartige) après le village de Lacelle. Nous sommes sur les têtes du bassin versant de la Vienne.

Cet ensemble tourbeux autrefois pâturé par des bovins est abandonné depuis plusieurs dizaines d'années. La Molinie, graminée compétitive et sociale imprime fortement le paysage même si l'Angélique des bois et la Succise des prés arrivent encore à marquer le milieu lors de leur floraison.

Situé en dehors des sites remarquables identifiés (ZNIEFF, Natura 2000...), son intérêt biologique a essentiellement été révélé suite à la signature d'un bail civil d'une durée de 10 ans sur près de 3 ha en 2007. Malgré son abandon, les zones humides tourbeuses abritent encore des espèces végétales et animales rares et menacées telles que la Gentiane pneumonanthe avec plus de 350 tiges fleuries comptées en 2013. La rédaction en 2009 d'un plan de gestion sur plus de 50 hectares a permis de cartographier les habitats naturels qui sont essentiellement représentés par des prairies tourbeuses acides à Molinie évoluant vers des mégaphorbiaies à *Angelica sylvestris* ponctuées de tourbières actives au caractère atlantique bien marqué.

La maîtrise foncière n'a cessé d'augmenter chaque année pour atteindre une surface d'intervention en 2013 de 35,18 ha dont 6.37 ha en acquisition. L'évolution de la maîtrise foncière sur ce site (surfaces multipliées par 10 en 5 ans) s'explique en grande partie par le retour d'une activité pastorale et la réouverture du milieu qui ont fortement séduit les propriétaires et les a inciter à établir un partenariat avec le Conservatoire pour la gestion de leurs parcelles.

## Gestion du site

Les premiers travaux de restauration engagés sur ce site par le CEN remontent à 2009. Les opérations de bûcheronnage sélectif et la remise en pâturage, assurée par le troupeau de vaches limousines d'un éleveur local, ont permis de rouvrir le paysage et de favoriser le développement d'habitats tourbeux à paratourbeux.

L'évolution de la maîtrise foncière a incité le CEN à poursuivre et programmer d'autres travaux de restauration tels que du bûcheronnage sélectif, création de nouveaux parcs de pâturage, portant ainsi la superficie pâturée en 2014 à 19 ha. De plus, pour assurer le maintien d'un bon état hydrobiologique de la tourbière, des travaux de mise en défens de cours d'eau et mise en place de passerelles, passages à gué ont été réalisés.

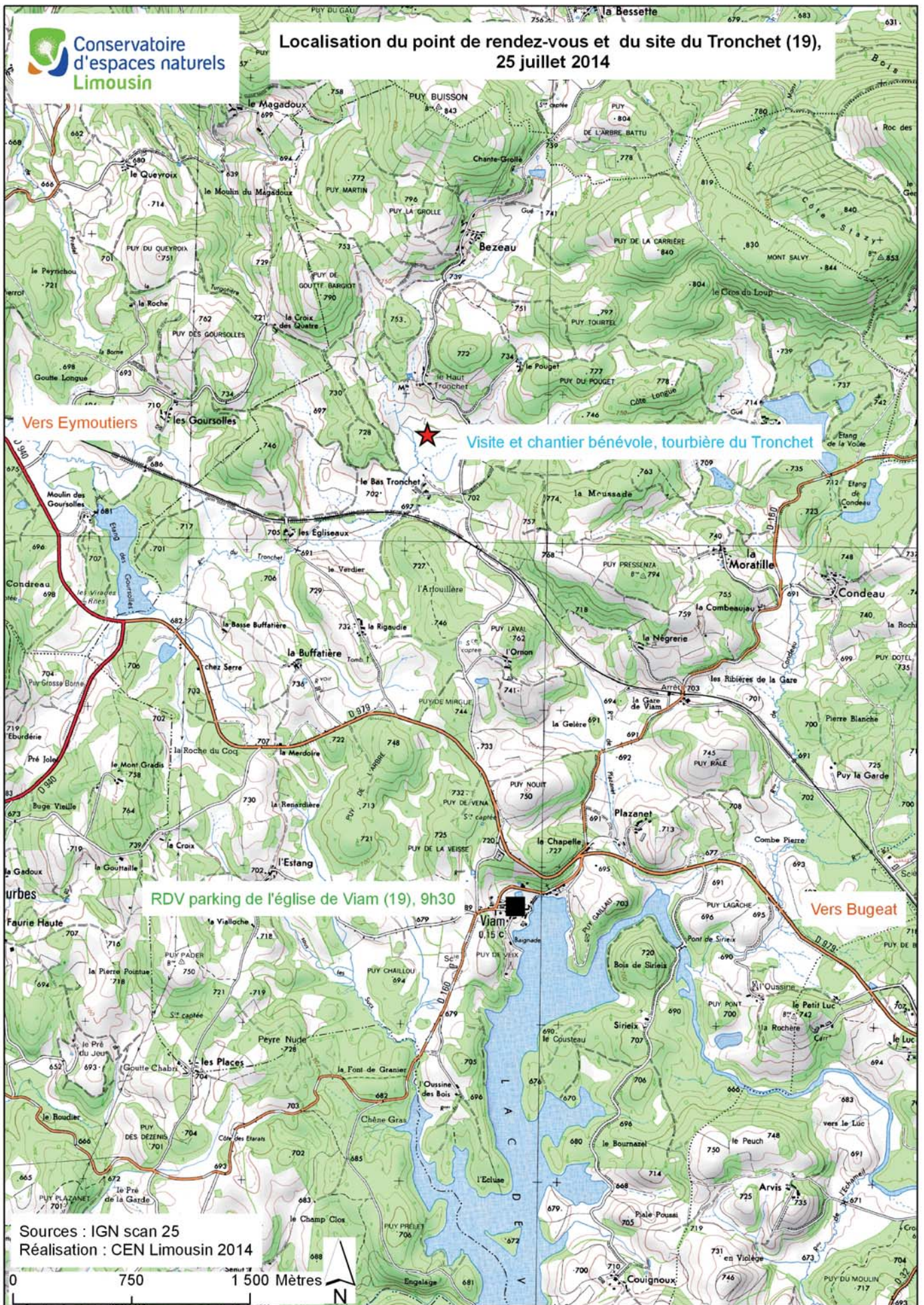
- Pour 2014/2015, il est envisagé la création de deux nouveaux parcs de pâturage. La remise en pâturage bovin de ces parcelles permettra ainsi de rouvrir le paysage à l'amont du ruisseau du Tronchet et de restaurer près de 10 ha supplémentaires de prairies acides à Molinie.

Lors du chantier participatif du 25 juillet 2014, il est alors proposé d'enlever d'anciennes clôtures afin de faciliter la pose du nouveau parc. Au programme également, du petit débroussaillage et la pose d'exclos pour protéger les nids de Damier de la Succise.

Le Damier de la Succise est un papillon que l'on rencontre dans les prairies humides à tourbeuses, lisières forestières mais aussi pelouses.

Les adultes volent un mois entre la mi-avril et la fin juillet. Après les pontes, les chenilles forment de petites colonies repérables aux nids dans lesquels les chenilles se développent pendant l'été avant d'hiverner.

Cette espèce est protégée au niveau national, inscrite au livre rouge de la faune menacée de France, à l'annexe II de la Directive Habitat et de la Convention de Berne.





Création d'un parc de pâturage

# Le programme Sources en action

Cette animation est réalisée dans le cadre du programme **Sources en action** :

Visant le maintien et la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Vienne amont, le programme « Sources en Action - Contrat Territorial Vienne amont 2011-2015 » est désormais arrivé à mi-parcours. L'élan a été donné, les actions se multiplient et l'heure est déjà au bilan des premières initiatives prises pour améliorer la qualité des cours d'eau. Certains volets du programme montent en puissance, tels que la restauration de la continuité écologique au niveau des petits ouvrages hydrauliques ou la gestion des zones humides et les résultats sont encourageants.



En outre, un avenant en 2013 a permis l'actualisation du programme et l'intégration de deux nouveaux maîtres d'ouvrages: les communes de la Croisille-sur-Briance et de Saint-Dizier-Leyrenne, qui mettront en œuvre des actions pour améliorer la continuité écologique au niveau des plans d'eau communaux. Les différents intervenants du programme «Sources en action», maîtres d'ouvrages, partenaires techniques et financiers sont donc plus mobilisés que jamais pour poursuivre la dynamique engagée depuis la signature du contrat en 2011.

Sources en action est coordonnée par l'Établissement Public du Bassin de la Vienne et le Pnr Millevalches en Limousin

# Le Réseau Zones Humides



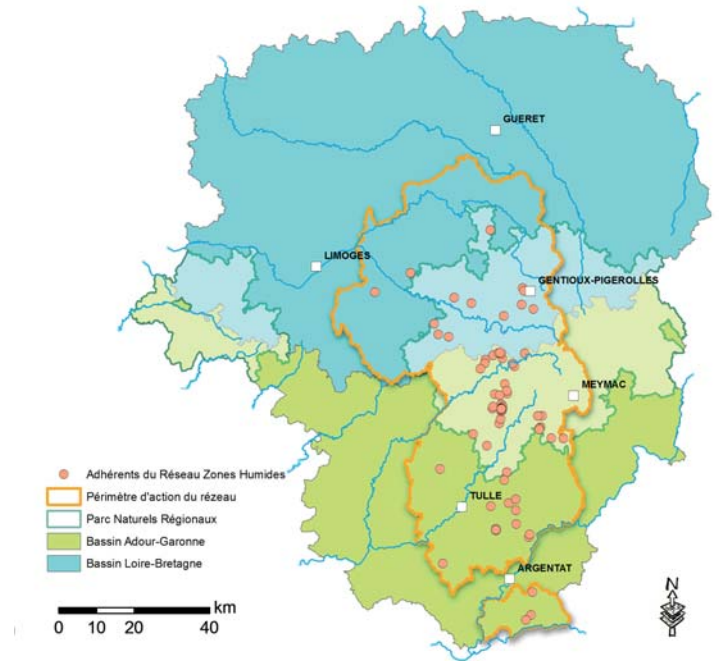
Initié en région Midi-Pyrénées par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, des Cellules d'Assistance Technique à la gestion des Zones Humides (CATZH) se mettent en place depuis la fin des années 90. Afin de répondre à une dégradation persistante des zones humides, ces dispositifs allient d'une part, des missions d'animation territoriale et des conseils de terrain et d'autre part, des démarches individuelles d'adhésion à un réseau de gestionnaires basées sur le volontariat. Le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin anime une de ces CATZH depuis 2005. Elle formait au départ un réseau modeste de gestionnaires de milieux humides dans le département de la Corrèze. En 2011, il prend le nom de Réseau Zones Humides en Limousin (RZH) à l'occasion de son extension sur le bassin Loire-Bretagne grâce au programme Sources en Action.

**Aujourd'hui plus de 90 gestionnaires régionaux (plus de 600 ha de zones humides) sont accompagnés par le Conservatoire.**

Plus d'informations :

<http://www.conservatoirelimousin.com/reseau-zones-humides.html>

<http://www.sourcesenaction.fr/>



# Le Conservatoire d'espaces naturels du limousin



Association sans but lucratif régie par la loi 1901, il a été créé par la volonté des associations de protection de la nature du Limousin, sous l'impulsion de Limousin Nature Environnement qui souhaitait l'existence en Limousin d'une structure consensuelle spécialisée dans la gestion directe d'espaces naturels. Il est dirigé par un conseil d'administration représentatif de la diversité de ses adhérents (individuels, représentants d'associations, de collectivités et d'établissements publics...). Ce CA s'appuie sur un Conseil scientifique pluridisciplinaire composé d'une vingtaine de spécialistes régionaux des sciences de la Terre. Le Conservatoire dispose d'une équipe salariée.

## Nos missions

Connaissance, protection, gestion, valorisation sont les 4 mots clés qui définissent l'action du Conservatoire. Grâce aux suivis de l'évolution des milieux, le Conservatoire met en place d'ambitieux programmes de préservation des espaces naturels ainsi qu'une gestion conservatoire adaptée.

Il peut devenir propriétaire des sites, locataire ou signer avec les propriétaires des conventions de gestion nécessaires à la conservation des milieux naturels et des espèces à fort enjeu de conservation. Ce travail permet de bien connaître le site et de mettre en oeuvre l'ensemble des opérations de gestion (fauche, pâturage, bûcheronnage...).

Ensuite, le Conservatoire évalue l'impact des travaux sur la faune, la flore et les habitats en réalisant des suivis naturalistes et pour que chacun mesure l'importance du patrimoine naturel et l'intérêt de le conserver, il propose des supports de communication ainsi que des aménagements légers sur certains sites pouvant accueillir du public.

Le Conservatoire est avant tout une structure de concertation qui tente dès que possible de maintenir dans le tissu économique local les espaces naturels et ruraux qu'il a en gestion. C'est ainsi qu'une cinquantaine d'agriculteurs, déjà, contribuent à la gestion des espaces naturels remarquables du Limousin.

Le Réseau Zones Humides est soutenu par :

